



UNITED
NATIONS

EP

UNEP/MED WG. 563/Inf.13



UNITED NATIONS
ENVIRONMENT PROGRAMME
MEDITERRANEAN ACTION PLAN

10 July 2023
English

Fourth Steering Committee Meeting of the EU-funded IMAP-MPA Project

Tangier, Morocco, 11-13 July 2023

Agenda item 6: IMAP-MPA Project: Progress achieved since the last meeting of the Steering Committee

Draft Gender Assessment on MPA - Tunisia

For environmental and economic reasons, this document is printed in a limited number. Delegates are kindly requested to bring their copies to meetings and not to request additional copies.

UNEP/MAP
Athens, 2023

Projet IMAP/MPA - UNEP / MAP
Genre et AMP

Le genre dans les Aires Marines et Côtières Protégées de la Tunisie
Carine Pionetti, consultante Genre & Environnement

Plan du rapport

1. Données quantitatives sur le genre dans les AMCP tunisiennes
2. Activités de pêche ou associées à la pêche portées par des femmes dans les AMCP de Kneiss, des îles Kerkennah et des îles Kuriat
 - ❖ Les collectrices de palourdes, AMCP de Kneiss
 - ❖ Les femmes pêcheurs et collectrices de palourdes des Iles Kerkennah
 - ❖ Deux exemples d'entrepreneuriat féminin : l'assemblage des filets, la gestion d'un restaurant (Iles Kerkennah)
 - ❖ Conserveries de sardines et thon, fermes aquacoles et usines d'aliments : sources d'emploi pour les femmes dans la baie de Monastir
3. Exemples de bonnes pratiques dans la prise en compte du genre
4. Reconnaître les freins à l'égalité entre hommes et femmes dans les AMCP
5. Opportunités identifiées pour soutenir l'égalité des genres dans les AMCP de Tunisie

* * * * *

Introduction

Dans le cadre du Projet IMAP/MPA, des missions de terrain ont été réalisées afin de recueillir des informations sur les questions de genre et sur la participation des femmes dans les Aires Marines Protégées dans plusieurs pays méditerranéens, dont la Tunisie. Cette étude présente et analyse les données recueillies avec l'appui de l'Agence de Protection et d'Aménagement du Littoral (APAL) et du SPA/RAC dans trois Aires Marines Protégées tunisiennes : les îles Kneiss, îles Kuriat et îles Kerkennah.

Les enquêtes de terrain ont été réalisées en mai 2023 par une experte Genre et Environnement, en partenariat avec Ahmed Benhmida de l'APAL et avec les organisations co-gestionnaires des AMCP : Notre Grand Bleu pour les îles Kuriat, l'Association pour la Continuité des Générations (ACG) pour les îles Kneiss et l'association Kraten et l'ACG pour les îles Kerkennah. Au total, plus de 30 entretiens ont été conduits, de manière individuelle ou collective, parfois à l'aide de méthodes participatives (voir Annexe 1 et 2). La traduction a été assurée par Sabrina Loulirchi (ACG) à Kneiss et par Ons Benzarti (APAL) à Kerkennah.

Ce rapport restitue un certain nombre de données et propose des analyses préliminaires des enjeux liés au genre, aux activités de pêche et à la protection du milieu marin. En raison de la courte durée de la mission, il n'a pas été possible d'approfondir tous les points, et certaines données présentées restent partielles. L'objectif n'est pas de présenter des données de manière exhaustive, mais de **souligner la pertinence de la participation des femmes**, grâce à des données concrètes et contextualisées, et de **suggérer des pistes pour aller plus loin dans la prise en compte du genre** pour le projet IMAP/MPA et pour tous les projets à venir dans ce domaine.

1. Données quantitatives sur le genre dans les AMCP tunisiennes

a. Part de femmes dans les différentes **structures/institutions impliquées dans la gestion des AMP** :

- Conseil National des AMCP : 5 femmes, 11 hommes. Le Conseil est présidé par Mme Leila Chikhaoui, actuellement Ministre de l'Environnement de Tunisie et présidente du MedFund
- Comité local d'appui à la gestion (CLAG) : 70% d'hommes et 30% de femmes
- Co-gestion des AMCP : 3 coordinateurs régionaux, dont 1 femme (et des difficultés pour recruter des femmes à ces postes) ; au niveau des associations co-gestionnaires, on observe une présence assez équilibrée de femmes et d'hommes. Deux exceptions : l'AMCP de la Galite est co-gérée par une équipe exclusivement masculine, et celle de Kneiss est co-gérée par une association très féminisée (l'Association pour la Continuité des Générations, présidée par une femme, Mme Taktak).
- Au niveau de l'APAL, les femmes sont sous-représentées au niveau des postes à responsabilité (à l'exception du poste de directrice pour la Gestion des écosystèmes littoraux occupé par Mme Boufares).
- Selon Samia Boufares, « *les femmes obtiennent des meilleurs résultats sur le terrain car elles intègrent différentes thématiques qui se relient pour aboutir à une meilleure gestion* ». Elle insiste aussi sur la **complémentarité entre hommes et femmes** dans

l'organisation et la facilitation des ateliers regroupant des acteurs institutionnels et des acteurs de terrain.

b. Part de femmes parmi les **scientifiques ou technicien.ne.s impliqués** dans les AMCP :

- Une bonne représentation des femmes au niveau des institutions scientifiques mobilisées et des associations de co-gestion. Par exemple, Notre Grand Bleu a été longtemps piloté par la scientifique Manel Benismail, et l'association a accueilli et soutenu plusieurs femmes dans leur Master, doctorat ou post-doctorat en biologie marine ou biotechnologie marine.
- Plusieurs femmes sont ou ont été nommées **éco-gardes** (AMCP des Iles Kuriat et des Iles Kerkennah)
- Les femmes sont globalement plus actives que les hommes dans les **actions de sensibilisation** (ex. Notre Grand Bleu)

c. Part de femmes dans les **domaines de la pêche et de l'aquaculture**

- Le **direction générale de la pêche et de l'aquaculture** est représentée par une femme, Mme Ben Achiba, pour la zone de Monastir. Pas de données collectées pour les autres zones.
- Les **organisations professionnelles de pêcheurs** n'intègrent pas les femmes pêcheurs ni les collectrices de palourdes
- L'aquaculture est un **domaine essentiellement masculin** pour ce qui est de la gestion des fermes aquacole ; des femmes sont présentes en tant que techniciennes ou dans l'administration (voir étude de cas plus loin)
- L'ONG Notre Grand Bleu a organisé un séminaire international sur la gestion intégrée des AMP, avec un focus sur les **femmes aquacultrices** de plusieurs pays méditerranéens

d. Part de femmes dans les activités de **tourisme, d'éco-tourisme et de plongée**

- Les bateaux acheminant des touristes vers les îles protégées (ou en cours de protection) sont exclusivement gérés par des hommes. Le rôle des femmes se limite à la fourniture de repas.
- Des activités d'éco-tourisme, de valorisation des produits de la pêche, de restauration sont portées par des femmes dans les différentes AMCP (voir détails plus loin)
- Pas de données précises genrées sur les clubs de plongée en Tunisie

>> **En bref :**

- ✓ Une relativement bonne représentation des femmes dans les instances nationales globalement, y compris à haut niveau
- ✓ La perspective d'instaurer la parité (50/50) au niveau du CLAG mérite d'être étudiée (par une double désignation H / F pour les institutions représentées au CLAG)
- ✓ Il serait utile de collecter des chiffres précis, désagrégés par sexe, sur :
 - la part de femmes scientifiques occupant des postes à responsabilité
 - les postes au niveau de la direction générale de la pêche et de l'aquaculture (échelons locaux, régionaux et nationaux)

- les clubs de plongée (gestion, adhésion et clientèle)
- et de développer des stratégies pour mieux intégrer les femmes pêcheurs dans les instances qui représentent le secteur de la pêche (organisations professionnelles et syndicales)

2. Activités de pêche ou associées à la pêche portées par des femmes dans les AMCP de Kneiss, des îles Kerkennah et des îles Kuriat

❖ Les collectrices de palourdes, AMCP de Kneiss

Tout le long de la côte tunisienne, des femmes pratiquent la pêche à pied, collectant palourdes (ou clovis), et parfois aussi bigorneaux et couteaux. Ces collectrices de palourdes ont fait l'objet de plusieurs études et ont reçu l'appui de plusieurs projets¹. Elles sont notamment soutenues par l'ACG au niveau de la côte et des îles de Kneiss.

Nous avons pu collecter des informations récentes lors d'un focus group organisé par l'ACG, au centre d'accueil de l'AMCP, avec 4 de ces collectrices. Le tableau 1 présente les principaux résultats.

Tableau 1. Les collectrices de palourdes de la côte de Kneiss : recueil de données

Profil des femmes	Ages variés (de 15 à 68 ans) Femmes célibataires, mariées, séparées. Maris : pêcheurs, à la retraite, migration économique Des femmes viennent de villages proches ou plus éloignés de la côte. Reconnaissance de leur statut de collectrice de palourdes : acquise grâce au travail de l'ACG depuis 2015
Activités économiques et sources de revenus	Agriculture : collecte des olives, ramassage et séchage des raisins et des figes, collecte et vente d'amandes, préparation du couscous Elevage : mouton pour l'Eid, poulets... Collecte des palourdes , collecte de crabe (selon la demande) Emplois saisonniers : ramassage des pastèques (concerne une femme seulement) Artisanat : confection d'objets pour la vente (concerne une femme)
Calendrier de la collecte des palourdes	De mi-octobre à fin mai : 20 à 24 jours par mois, à raison de 4 à 8 heures par jour selon la météo et les marées Juin à mi-octobre : période de repos biologique des palourdes Saison actuelle fermée (par décret officiel) : pêche à la palourde interdite
Revenus issus de la collecte des palourdes	Variable selon le prix du transport, la commission retenue par les intermédiaires, la demande (exportation). Prix au kilo fluctue de 50 à 90 dinars. Revenus quotidiens : de 20 à 150 dinars.
Journée-type durant la période de collecte des palourdes	Lever à 4 ou 5 heures du matin pour préparer le déjeuner ; enfants accompagnées chez une voisine ; ramassent des palourdes à marée basse ; assument toutes les tâches domestiques à leur retour (journée de 10 à 12 heures de travail au total)
Principales difficultés rencontrées	Activité devenue illégale (décret de fermeture de la pêche de 2020) Pénibilité de la collecte (« on a parfois de l'eau jusqu'à la hanche » ; heures passées dans l'eau salée sous le soleil) Risques liés aux cavités laissées par les collecteurs d'annélides (vers) sur la côte (vendus comme appâts)
Principales revendications	Obtenir l'ouverture officielle de la pêche à la palourde

¹ Voir <http://www.fao.org/gender/resources/videos/video-detail-fr/fr/c/93417/>

	Etre dédommagées pendant la période de repos biologique de la palourde (mais l'absence de reconnaissance de ce type de pêche rend cette perspective peu probable)
--	---

Source : Focus group avec 4 collectrices de palourdes: Ahlem, Sessia, Thouraya, Rabiaa. Facilitation et traduction: Sabrina Loulirchi (éco-garde) et Nada Akari (stagiaire). Mai 2023 à Kneiss.

Dans un second temps, les collectrices ont été interrogées sur leurs perceptions des différents soutiens dont elles ont bénéficié au cours de 6 à 7 dernières années. Le tableau 2 présente les résultats d'une évaluation participative des bénéfices apportés par la **création du syndicat des collectrices de palourdes** d'une part puis par l'Association de Femmes pour le développement des Iles et du littoral (AFDIL) d'autre part. La consigne pour cet exercice participatif a été la suivante: « Parmi ces activités, laquelle a-t-elle apporté les changements les plus significatifs dans votre vie ? ».

Ce travail a mis en évidence l'importance de la création du **premier syndicat des collectrices de palourdes**, qui a **formalisé le métier de ces femmes, et leur a permis d'accéder à des autorisations officielles (carnet de pêche) et à une couverture sociale**. Cette formalisation les a aussi aidées à mieux s'organiser face aux intermédiaires, et à **faire entendre leur voix**. Le travail de sensibilisation et de formation apporté par l'ACG est aussi identifié comme un apport important dans la vie de ces femmes, pour acquérir des nouvelles connaissances, développer leur confiance en elles et apprendre à mener des projets de manière collective.

Tableau 2. **Evaluation participative par des collectrices de palourdes de différentes interventions extérieures (côte de Kneiss)**

	Thouraya	Sessia	Ahlem	Radiaa
Sensibilisation, formation concernant l'ouverture/fermeture de la saison de pêche, les zones interdites, la protection de l'espèce, le repos biologique, la transformation culinaire, partage de savoirs et de connaissances	3	2	2	
Visite médicale pour l'obtention d'un carnet de pêche, suivi santé	2	4	3	2
Création du groupement et du premier syndicat des collectrices de palourdes (2018)	1	3	1	1
Formation en alphabétisation				3
Implication dans le travail scientifique	4			
Appui à des activités génératrices de revenus (bétail, équipement, machines à coudre)		1		
Participation à des rencontres, des sorties en groupe, pouvoir porter la parole des femmes plus loin			4	4

Source : Exercice de notation participative réalisé par 4 collectrices de palourdes (notation individuelle de 1 à 4, 1 étant l'activité perçue comme la plus porteuse et bénéfique)

❖ **Les femmes pêcheurs et collectrices de palourdes des Iles Kerkannah**

Cette section est basée sur des entretiens individuels et collectifs avec plusieurs femmes pêcheurs et collectrices de palourdes des Iles Kerkannah, y compris avec le présidente du Groupement de femmes Pêcheurs, Mme Fathiya Soussi. Ces entretiens ont été menés en marge d'un séminaire organisé par l'ACG dans la cadre de la Route culinaire du Poulpe. La traduction a été assurée par Ons Benzarti, éco-garde de l'AMCP de Kerkannah.

Comprendre le contexte économique et social de la pêche à pied pratiquée exclusivement par les femmes

- Nombre de femmes concernées par la pêche sur des embarcations sur les îles de Kerkennah : environ 50 (*chiffre à confirmer*)
- Nombre de femmes concernées par la collecte des palourdes sur les îles de Kerkennah : environ 270

Pourquoi ces femmes pratiquent la pêche à pied et la vente de palourdes ?

« Nous pêchons les palourdes pour nourrir notre famille, pour payer les frais de scolarité ou les études de nos enfants » expliquent les femmes. **Ce sont globalement les femmes qui prennent en charge les frais liés aux études des enfants, c'est une priorité pour elles.** Plusieurs femmes rapportent que les revenus de leurs maris pêcheurs sont incertains (baisse importante des prises en mer depuis plusieurs années). Elles ajoutent que certains hommes ne donnent pas d'argent à leur femme même s'ils en gagnent. Il est donc important pour ces femmes de gagner de l'argent par leurs propres moyens.

Comment s'organise la vente des palourdes ? Une femme d'une cinquantaine d'années, très expérimentée dans la collecte des palourdes mais aussi dans la pêche (filets et nasses) organise la vente des palourdes sur le continent (à Sfax) pour l'ensemble des collectrices. Elle a développé un réseau de restaurateurs qui lui achètent les palourdes. Elle organise le transport quotidiennement, emportant jusqu'à 200 kg de palourdes à vendre (bien qu'elle ne possède pas de véhicule). **Elle ne prend pas de commission : elle rend ce service de commercialisation aux autres femmes par esprit de solidarité. Elle aide ainsi les collectrices à gagner entre 50 et 90 dinars par jour.** Elle fait ce travail depuis 8 ou 9 ans, depuis la fermeture d'une usine de palourdes à Sfax (qui achetait les palourdes en gros). Auparavant, un homme effectuait ce travail, il prenait une commission de 10 dinars par femme. L'été, les palourdes sont vendues aux restaurants de Kerkennah (mais la pêche est moins importante car c'est la période de repos biologique).

La principale difficulté que rencontrent ces collectrices de palourde (comme à Kneiss) est l'interdiction de collecte de palourdes qui concerne certaines zones de la côte tunisienne, et n'a pas été levée malgré des analyses sanitaires positives (concernant la consommation des coquillages).

Des femmes qui pêchent en mer, seules ou avec leur mari et connaissent très bien le milieu marin

Jemila vient du village de Ouled Ezzdin. Elle part en mer depuis 43 ans, la plupart du temps avec son mari, et parfois aussi avec leurs filles. Cela permet à son mari d'économiser un salaire (pour un matelot). Elle est la seule à partir en mer tous les jours avec son mari dans son village. Ensemble, ils pêchent différents types de poisson (filets), y compris la crevette, le calamar et le poulpe. Ils pratiquent aussi la technique de pêche traditionnelle (charfia) en eaux peu profondes. Pour chaque type de pêche, il y a un savoir-faire.

Au retour de la pêche, son mari part vendre les gros poissons au marché. De son côté, elle s'occupe des filets, et elle sort les petits poissons et crabes restés accrochés aux filets. Ensuite, elle vend ensuite ces petits produits de la pêche dans son quartier, à des passants, pour 15 ou 20 dinars. Parfois elle les donne ou les cuisine. « Mes doigts sont mordus par les crabes bleus », explique-t-elle. Elle s'est fait un henné aux mains pour atténuer ses plaies. Ils partent en mer vers 4h du matin et rentrent vers 15h ou 16h. L'hiver, il fait très froid, elle se réchauffe les mains sur le moteur. Elle ajoute en riant qu'elle ne sait pas nager. Ils sortent toute l'année, même par mauvais temps. Ils pêchent aussi le requin et la raie. « Au début,

j'avais peur des poulpes, mais un jour mon mari a attrapé un poulpe et m'a dit de le prendre ». Depuis elle n'a plus peur. Elle ajoute : « **Je sais tout de la mer maintenant** ». En rentrant, elle s'occupe aussi des animaux chez elle : donner à manger aux poulets, aux moutons, puis préparer le repas du soir. Son mari l'aide à la maison, « car il ne peut pas trouver un matelot comme moi ! ». Ils ont aussi des oliviers, des figuiers et des pieds de vigne (raisins secs).

Elle est reconnue comme une femme qui pêche, et admirée. Cependant, elle n'a jamais été invitée dans une réunion de pêcheurs. Mais depuis la création du Groupement de femmes pêcheurs, avec le soutien de l'Association pour la Continuité des Générations et de Madame Sana Taktak, elle pense qu'elle aurait aujourd'hui sa place dans ces réunions.

« J'ai vu une femme qui libérait les poissons des filets. Pendant 3 ou 4 heures, elle a fait ça au soleil. Le mari est parti avec une glacière et les gros poissons. Je me suis approchée et elle m'a raconté son histoire. Elle part en mer en bateau avec son mari et quand ils rentrent, il vend les gros poissons, et de son côté elle récupère tous les petits poissons, et elle en fait ce qu'elle veut : elle les cuisine ou elle les vend, c'est sa seule source de revenus. Ce jour-là, je me suis dit que j'allais travailler avec les femmes de Kerkennah ». Sana Taktak (directrice de l'ACG)

Comment faire entendre les demandes des femmes pêcheurs, comment s'organiser entre elles ?

Sara a commencé à pêcher seule à l'âge de 16-17 ans. Elle partait seule avec un bateau à rame ou voile ou moteur. Elle adore la mer. Elle attrape des poulpes, des éponges, des seignes. Elle part aussi à la pêche à la crevette, à la rame. Son mari a un bateau lui aussi. Parfois chacun d'eux part avec son bateau, parfois ils partent ensemble en haute mer. Elle non plus n'a jamais été invitée dans une réunion de pêcheurs. « On est vraiment oubliées », dit-elle. Elle est très consciente des problèmes de surpêche, peut-être même plus que son mari : « **Le mini-chalut est en train de détruire notre mer. Moi je pense à mes enfants. Mon mari, ça ne l'inquiète pas autant que moi** ». Elle voit aussi l'impact très négatif des nasses en plastique. « Il faut les interdire, les éliminer complètement » affirme-t-elle. De plus en plus d'hommes prennent conscience du problème mais l'Etat n'entend pas (pas encore du moins). D'autres femmes présentes lors de cet échange partagent le même avis. « Les nasses en plastique prennent tout : le petit poisson, la seiche, le poulpe » ajoute Sara.

Elles voudraient faire quelque chose, se rassembler, porter plus loin ces revendications : arrêter le mini-chalutage et interdire les nasses en plastique pour protéger la mer et ses ressources. Mais comment faire ? Elles manquent toutes de temps, assumant de lourdes charges domestiques quotidiennes. **Elles reconnaissent la nécessité de s'organiser entre elles, de mobiliser les femmes pêcheurs et les collectrices de palourde pour faire entendre leurs voix.** Zina rappelle qu'en 2012, une manifestation a été organisée à Kraten contre le chalut. Depuis, cette technique de pêche est interdite au port de Kraten, et cette interdiction est respectée.

Analyse genre préliminaire de la pêche pratiquée à Kraten

Le tableau 3 ci-dessous regroupe et assemble des données Genre recueillies dans le cadre d'une dizaine d'entretiens réalisés avec : le coordinateur régional de l'APAL, avec des femmes et des hommes pêcheurs du village de Kraten et avec le président et plusieurs membres de l'Association Kraten du développement durable, de la culture et du loisir. Il est important de noter que certaines de ces données n'ont pu être vérifiées ou consolidées, faute de temps.

L'objectif de ce tableau est avant tout **de montrer l'intérêt de réaliser une analyse genre comparative de la pêche** dans un contexte donné, comme **étape préliminaire pour dégager des pistes d'action concrètes et précises sur le genre dans une AMP.**

Tableau 3. Analyse genre comparative de la pêche pratiquée au port de Kraten (Iles Kerkennah)

		Hommes pêcheurs	Femmes pêcheurs
Nombre de pêcheurs Village de Kraten		200 à 300 (<i>à confirmer</i>)	Environ 30 sur des embarcations et 60 pratiquant la pêche à pied
Statut et autorisation de pêche		Ont le statut de <i>Rais</i> – capitaine et possèdent une autorisation de pêche	N'ont pas le statut de pêcheur. Quelques femmes ont une autorisation de pêche, mais la plupart n'en ont pas
Couverture sociale personnelle	Donne droit à cotisations sociales et retraites	Oui	Non (couvertes par le mari pour certaines)
Techniques de pêche	Chalutage	Non (interdit au Port de Kraten mais entre 1000 et 1500 petits chalutiers opèrent depuis le port de Sidi Youssef, avec uniquement des hommes à leur bord)	Non
	Filets (différents types de filets selon les espèces)	Oui	Oui
	Nasses	Oui	Oui
	Charfia (technique de pêche traditionnelle)	Oui	Exceptionnellement (avec le mari)
	Gargoulette (pêche au poulpe)	Oui	Non (autre technique utilisée ?)
	Pêche à pied	Non	Oui
Types d'embarcation	Grands bateaux	Oui	Non
	Barques (<i>flouka</i>) – voile et rames	Oui, au port	Oui, mais pour la plupart amarrées sur des plages (hors du port)
	Autres bateaux à moteur	Oui	Cas exceptionnels
Principales espèces pêchées	Daurade, <i>sbars</i> (pataclefs), mullets	Oui	En petites quantités
	Poulpes, crevettes, calamars	Oui	Oui
	Crabe bleus	Oui	En petites quantités
	Thon, sardines	?	?
	Eponges	Ont quasiment disparu	Ont quasiment disparu
	Petits poissons (faible valeur économique)	Peu	Oui
	Coquillages (palourdes, bigorneaux)	Non	Oui (pêche à pied)
Revenus de la pêche		Moyens à élevés	Faibles
Vente des produits de la mer		Au port, ou via des intermédiaires, ou à des restaurateurs	Essentiellement vente informelle (voisins, famille)
Transformation des produits de la mer (séchage, salage, etc....)		?	Oui
	Coopérative des pêcheurs de Kraten	Oui, représentés	Pas représentées

Organisations collectives et syndicats	UTAP (Union Tunisienne de l'Agriculture et de la Pêche, syndicat national)	Oui, représentés	Pas représentées
	Autre type d'association de pêcheurs	Réunions informelles aux cafés du port (hommes seulement)	Groupement de femmes pêcheurs (GDP§ créé en 2020)
Principales revendications concernant la réserve marine / AMCP		- Arrêt du chalutage sur les Iles Kerkennah - Autres demandes ?	- Arrêt du chalutage sur les Iles Kerkennah - Interdiction des nasses en plastique
Participation aux réunions de concertation de l'AMP		Oui, des représentants des pêcheurs sont systématiquement invités	Pas de représentantes de femmes pêcheurs à ces réunions jusqu'ici. Cependant, cela pourrait évoluer dans les mois à venir (grâce à l'appui de l'Association de Kraten* et/ou de l'ACG au GDP de femmes pêcheurs)

§ **GDP** : Groupement de développement de la pêche sur le modèle des Groupements de développement de l'agriculture, des structures locales démocratiquement élues, représentant les propriétaires et utilisateurs des ressources naturelles en Tunisie.

***Association Kraten** du développement durable, de la culture et du loisir

❖ **Deux exemples d'entrepreneuriat féminin : l'assemblage des filets, la gestion d'un restaurant (Iles Kerkennah)**

Plusieurs femmes entrepreneures sont membres du groupement des femmes pêcheurs (GDP) de Kerkennah. Parmi elle, Malika est très active. Elle distribue aux femmes des filets, les forme pour réaliser la réparation ou l'assemblage (assembler les filets à des cordages). Depuis le début de son activité, elle a pu embaucher 7 femmes. Toutes travaillent à domicile et pour certaines familles, c'est la seule source de revenus. Certaines travaillent le soir, de 21h à 23h, une fois les enfants couchés.

La clientèle de Malika est variée : petits pêcheurs artisanaux, et pêcheurs de plus grande taille. Elle connaît des femmes qui exercent la même activité à Ataya et à Melita, toujours **dans l'informalité** (c'est-à-dire sans contrat de travail, ni couverture sociale).

Malika transmet aussi son savoir-faire de tisserande à des jeunes femmes ou des jeunes hommes. Elle est très active et développe notamment un projet avec son fils travaille dans le recyclage des déchets plastiques.

Najet est aussi entrepreneuse : elle tient le restaurant **Le Régal à Ataya**, connu pour son couscous au poulpe. C'était une femme célibataire, libre, entreprenante, qui a décidé de se marier à 50 ans. Elle a cependant joué un grand rôle dans l'éducation de ses neveux et nièces, grâce à son indépendance financière.

D'une simple gargotte pour les touristes, démarrée il y a 34 ans, elle a développé un restaurant réputé. L'été, elle achète des palourdes à des collectrices de l'île. Pour les poissons, elle s'approvisionne via des intermédiaires, elle achète en gros. «Quand on s'adresse aux pêcheurs, il faut avoir les épaules larges », dit-elle. Elle est admirative des collectrices de palourde, qui travaillent dur, été comme hiver. Elle donne du travail à des femmes qui lui préparent, à leur domicile, l'ail, le pain, le couscous, les feuilles de brique. Une autre nettoie le poisson.

C'est donc toute une économie essentiellement informelle, porté par des femmes, mais avec peu de visibilité ni de reconnaissance, qui se dessine et à laquelle Najet contribue directement grâce à son restaurant.

❖ **Conserveries de sardines et thon, fermes aquacoles et usines d'aliments : sources d'emploi pour les femmes dans la baie de Monastir**

Plusieurs conserveries de poisson (essentiellement thon et sardines) opèrent sur les côtes tunisiennes. De même, des usines d'aliments se sont développées dans le sillage de l'essor de fermes aquacoles. Des grands groupes ont développé ces activités en parallèle : c'est le cas du Groupe Nakbi par exemple.

Certaines de ces entreprises sont connues de l'APAL, mais à notre connaissance, aucun lien n'a jusqu'ici été établi, ni projet mené, pour toucher ces entreprises dans le cadre des AMCP. Pourtant, de nombreuses femmes y travaillent, et il pourrait à avoir des **initiatives à mener à la fois sur la question du genre et sur l'atténuation de l'impact écologique de ces activités.**

Les profils des femmes qui travaillent dans ces secteurs d'activités sont variés. Les **conserveries embauchent un grand nombre d'ouvrières non-qualifiées, qui représentent environ 60% de la main d'œuvre** (Encadré 1).

Dans les **usines d'aliments pour poissons d'élevage**, la Responsable Qualité du Groupe Nakbi (qui opère près du port de Teboulba dans la région de Monastir), Mme Ben Jeddou, explique que les femmes se trouvent dans trois types de poste :

- responsable du contrôle qualité
- assistante de production / nutritionniste (choisir la formule précise à partir de la matière première reçue – poste très importants
- responsable des achats et analyse de la matière première

Elle affirme qu'il s'agit de postes importants, qui « **concentrent les connaissances** ; ce sont des décideuses, des formulatrices ; elles ont de grandes connaissances, elles sont en contact avec les fermes aquacoles et connaissent le terrain ».

Elle ajoute qu'il s'agit de **postes aux horaires fixes (8h à 16h) contrairement aux postes occupés par les hommes dans l'usine, sur le modèle des trois 8, avec du travail nocturne.**

Parmi les femmes qui occupent ces postes, certaines sont docteures, mais elles sont rémunérées en tant que techniciennes : le secteur n'est pas très attractif économiquement, mais les femmes y trouvent d'autres avantages, comme celui de **pouvoir concilier leur vie professionnelle et leurs responsabilités familiales.** On voit là aussi que cette préoccupation demeure essentiellement féminine en Tunisie.

Elle livre une analyse lucide de la situation: « Ces femmes ont une formation d'ingénieur halieutique mais au bout de 3 ou 4 ans, elles se trouvent dans la routine. Ces responsabilités ne correspondent pas à leur potentiel et leur savoir ».

C'est pour ce même idéal – très fortement imprégné par la construction sociale du genre – de conciliation de vie professionnelle et familiale, et aussi en raison de l'intensité physique de l'activité, que **les femmes sont quasi-absentes des activités aquacoles off-shore**, qui se passent en mer et qui font « le charme du métier ». « **Avec la menstruation, la grossesse, la naissance, ce n'est pas évident pour les femmes** », précise Abir Ben Jeddou.

Abir Ben Jeddou a quant à elle exercé comme technicienne en aquaculture sur le terrain, en élevage, avant d'occuper d'autres postes à responsabilité dans l'entreprise et de fonder l'une des usines d'aliments. Mais elle est **lucide sur le secteur aquacole et sur la place qu'il réserve aux femmes** : « J'ai connu des techniciennes plus âgées que moi, qui allaient sur le terrain, mais elles n'y arrivaient pas car **dans ce secteur, c'est la dominance physique et scientifique des hommes** ». Et elle ajoute : « Les dirigeants [de ces entreprises] ont bloqué la femme dans l'activité administrative ; pourtant, son travail est essentiel ».

Encadré 1. Les conserveries de thon et de sardines: une main d'œuvre majoritairement féminine

La conserverie La Vague Bleue située à 25 km de Monastir emploie 450 personnes, dont 260 femmes. Parmi ces femmes:

- 120 femmes assurent le parage du thon (nettoyage du poisson après cuisson)
- 70 femmes assurent le parage des sardines et la mise en conserve
- 40 femmes sont affectées au nettoyage et à la désinfection des caisses
- 9 femmes sont sur le contrôle de la qualité.

Le transport usine-domicile des ouvrières est assuré par l'entreprise. Les femmes sont payées à l'heure, et bénéficient d'un mécanisme de rotation de postes. L'usine respecte la norme ISO et le travail est réalisé en position assise (pour limiter la pénibilité). La responsable qualité insiste sur l'engagement sociétal de l'entreprise, qui est pris très au sérieux. Les ouvrières viennent de différents villages alentour ; leur maris sont agriculteurs, éleveurs, ouvriers. Certains sont sans doute pêcheurs, mais ce n'est pas la majorité.

3. Exemples de bonnes pratiques dans la prise en compte du genre

- La création de syndicats ou groupements de femmes pêcheurs permet aux femmes de se connaître, d'échanger, d'améliorer leurs pratiques et de structurer des demandes précises. C'est une excellente initiative, qui mérite d'être soutenue dans le temps. L'ACG centre depuis plusieurs années ses actions autour des femmes, avec des appuis ciblés qui ont porté leurs fruits au niveau de l'AMCP des îles Kneissa par exemple (voir plus haut).
- Dans l'AMCP des îles Kerkennah, deux organisations (WWF Tunisie et l'ACG) développent des actions sur la protection du milieu marin, la justice climatique et les questions de genre sur les: cette approche transversale semble très porteuse.
- L'AMCP des îles Kuriat a été pionnière dans la formation de femmes éco-gardes. Plusieurs femmes ont pu passer leur diplôme de plongée (Niveau 1 ou 2) grâce à l'association, et plusieurs membres de l'association – hommes et femmes – pourraient se former à l'obtention du permis bateau.
- L'organisation de camps de jeunes sur les îles Kuriat (avec une sensibilisation aux enjeux de conservation) et l'animation d'une dizaine de clubs environnement dans les écoles de Monastir permet de toucher des enfants et des ados, filles comme garçons, et notamment des enfants de pêcheurs.
- L'implication de la société civile et des associations de jeunes (ex. Maison des jeunes de Kraten) permet de sensibiliser des jeunes aux enjeux de protection du milieu marin, voire de nourrir des vocations dans ce domaine (études, stages) ce qui est très porteur.
- L'organisation de réunions non-mixtes (femmes seulement) à des horaires adaptés, dans des lieux adaptés, éventuellement en proposant un service de garderie : ces « petits détails » peuvent favoriser la participation des femmes à l'élaboration d'un plan de gestion, ce qui est très significatif.

4. Reconnaître les freins à l'égalité entre hommes et femmes dans les AMCP

- **La question de la légitimité** : de nombreuses femmes tunisiennes rencontrées rapportent leur difficulté à être considérées comme pleinement légitimes aux postes qu'elles occupent, à faire valoir leur point de vue dans une assemblée majoritairement masculine, à proposer une autre manière de voir les choses.
- **Le poids des normes sociales** : même lorsque des lois, des règlements ou des politiques publiques instaurent l'égalité des genres ou la parité dans les institutions, **les femmes sont confrontées à des barrières structurelles qui s'incarnent dans les normes sociales liées au genre.**
- Les normes qui privent les femmes de leur voix sont très présentes : dans les réunions de pêcheurs, par exemple, il n'est généralement pas toléré qu'une femme s'exprime ouvertement devant des hommes. Samia Boufares raconte que les collectrices de palourde n'ont pas pu assister à un atelier de concertation sur une AMCP car leurs maris ou leurs fils refusaient qu'elles pénètrent dans l'hôtel où se tenait la réunion.
- **Le manque de temps, d'accès à un moyen de transport, de ressources financières, de confiance en soi** : de nombreux facteurs concourent pour limiter la participation pleine et entière des femmes aux AMCP dans les communautés concernées (Encadré 2).
- Souvent, il est nécessaire de **mettre en place des stratégies** pour contourner des normes sociales qui renforcent les inégalités de genre, comme nous allons le voir plus loin.

Encadré 2. « Dans la vie d'une femme, tout est lié mais rien n'est acquis » : maîtriser ses revenus, dégager du temps, s'investir dans la prise de décision, être reconnue pour ses compétences

- Le profil de Najet, la propriétaire du restaurant Le Régal à Kerkennah, est relativement atypique et son engagement dans un projet professionnel autonome, hors des liens du mariage, lui a permis de **devenir véritablement autonome financièrement.**
- L'indépendance économique des femmes est un enjeu dans de nombreux pays, y compris dans les communautés de pêcheurs. Des femmes qui travaillent dur, dans la pêche, l'agriculture et l'élevage, ont pu nous confier : « **Je travaille tous les jours depuis 30 ans, mais je ne possède rien : tout est à mon mari** ».
- Même quand une femme contribue de manière très significative aux revenus du foyer, et travaille plus de 10h par jour si l'on comptabilise tout le travail accompli (hors foyer et au sein du foyer), il n'est pas rare que les biens acquis soient au nom du mari : maison, mobilier, équipements de pêche, voiture, moto...
- L'appui aux femmes pêcheurs ou collectrices de palourdes, via la création de groupements, ou le développement de nouvelles sources de revenus, doit prendre en compte trois dimensions essentielles: **la question du contrôle des revenus par les femmes, celle du temps total travaillé et celle des compétences des femmes.**

- **Avoir son propre compte en banque, une barque ou un véhicule à son nom, pouvoir prendre des décisions autonomes sans crainte, connaître ses droits en cas de litige ou de divorce, être reconnue dans ses compétences, être en capacité de gérer son temps** (via un partage plus équitable de toutes les tâches, y compris des tâches ménagères au sein du foyer): **tout cela fait partie intégrante de l'émancipation des femmes dans les AMCP.**
- Si l'on souhaite voir des femmes pêcheurs s'engager dans la gestion des AMP, dans la prise de décision et la formulation de projets, elles doivent pouvoir libérer du temps.
- **Or le temps manque aux femmes**, c'est un des constats majeurs des organisations internationales qui travaillent sur la « pauvreté en temps des femmes », liée notamment à l'assignation aux femmes de toutes les activités reproductives (toutes les tâches réalisées au sein du foyer) en plus des activités productives qu'elles assument².
- Un accompagnement ciblé, dans la durée, pour aborder ces questions et identifier des solutions, à l'échelle individuelle ou collective, pourrait être nécessaire pour permettre à plus de femmes de **libérer du temps et d'apporter leur contribution et leur savoir-faire en matière de protection du milieu marin**, dans le cadre des AMP.

5. Opportunités identifiées pour soutenir l'égalité des genres

Gouvernance, postes à responsabilité, égalité des chances en matière de compétences scientifiques et techniques

- Augmenter la **part de femmes dans la gouvernance** des Aires marines protégées: instaurer la parité au niveau du CLAG, augmenter le nombre de postes à responsabilité occupés par des femmes à l'APAL, faire de même au niveau des directions de l'environnement (si ce n'est pas déjà le cas).
- Encourager la **valorisation des compétences des femmes diplômées** : par exemple, accompagner ces femmes lorsqu'elles ont des difficultés à trouver un emploi intéressant par manque de mobilité ; créer une cellule sur le genre dans les institutions et/ou les entreprises pour élaborer des stratégies afin de retenir ces talents, de faciliter l'accès des femmes à des postes dont elles sont généralement écartées (ex : en aquaculture).
- Formation technique comme la plongée sous-marine : s'assurer que les **opportunités de formation** associées aux AMCP sont **autant accessibles aux femmes qu'aux hommes**. Par exemple : former plus de femmes pour le suivi scientifique (c'est en cours dans certaines AMCP), proposer une prise en charge par le projet des frais de formation en plongée pour les filles et les femmes (si le coût est un frein).

Compétences en analyse genre, partenariat avec des associations féministes et avec le secteur privé

² Oxfam Tunisie, 2019, « Et s'il y avait une grève dans les foyers ? » Etude sur le travail de soin non-rémunéré en Tunisie.

- Mobiliser des compétences en interne sur le genre, au niveau de l'APAL par exemple, ou faire appel à des spécialistes nationaux des questions de genre pouvant apportant un appui méthodologique régulier : outils d'analyse genre, analyse genre des chaînes de valeur, etc...
- Créer des partenariats avec des associations qui oeuvrent pour les droits des femmes, et sont expérimentées dans le travail d'appui aux groupements de femmes, afin d'apporter un soutien aux associations féminines (GDP et autres groupes) dans la structuration des actions, le **leadership féminin**, **l'écoute des besoins des femmes** pour améliorer les conditions de vie.
- Identifier des opportunités économiques pour les femmes qui ne valorisent pas seulement les compétences « traditionnelles » des femmes (pâtisserie, couture, préparation du couscous, etc) mais ouvrent d'autres perspectives : **entreprenariat dans des secteurs traditionnellement réservés aux hommes**, formation dans le tourisme, préparation au métier d'éco-guide, à la communication, aux outils numériques, sachant que toutes ces compétences sont utiles aux activités des AMP.
- Améliorer la participation des hommes au travail de sensibilisation et d'éducation à l'environnement, pour **contrer les stéréotypes de genre** (ex : « les femmes sont plus à mêmes de protéger l'environnement » ou « les hommes ne savent pas s'adresser aux enfants ») et créer des modèles positifs d'hommes engagés pour l'environnement auprès des générations futures, et notamment des jeunes garçons.
- Développer des actions avec des **femmes occupant des postes à responsabilité dans le secteur privé, et déjà sensibilisées** – de par leurs études ou leur parcours – aux enjeux de protection du milieu marin. C'est le cas de Manel Ben Ismail, ancienne directrice de Notre Grand Bleu et aujourd'hui Responsable développement durable dans un grand groupe hôtelier : elle utilise ses acquis dans la gestion d'une AMP pour opérer des changements de pratiques dans l'entreprise où elle travaille (choix de produits de la mer proposés au menu, baisse de la consommation d'eau, etc). La RSE peut être un tremplin pour développer des actions et des partenariats, ou pour améliorer les conditions de travail des femmes (comme dans les conserveries).

Elargir le cadre d'analyse, diversifier les partenariats avec le secteur privé

- Mener des **recherches plus poussées sur les femmes des pêcheurs**, leur rôle, leurs préoccupations, même si celles-ci ne sont pas visibles dans les ports ou en mer. Elles peuvent s'avérer être des **alliées dans la préservation du milieu marin**, de par leur savoir-faire, leur travail de transmission auprès des enfants, ou grâce aux revenus qu'elles gagnent (qui pourraient permettre à leur mari de s'orienter vers des techniques de pêche moins rémunératrices mais plus durables).
- Intégrer au sein des AMCP (ou des instances qui les encadrent) des **compétences en sciences sociales** (genre mais aussi économie politique, sociologie, anthropologie, etc) et des **approches innovantes et participatives** (ex : analyse dynamique des chaînes de valeur, compétences en résolution de conflits, analyse des rapports de force entre acteurs, etc). Ceci pourrait permettre d'identifier des stratégies pour cibler les

acteurs économiques, transformer les rapports de pouvoir, créer des alliances en fonction d'intérêts convergents.

- Travailler avec le **secteur privé** (notamment les secteurs qui embauchent des femmes), afin de i) rendre ces entreprises plus **vertueuses d'un point de vue environnemental**, ii) améliorer les **conditions de travail des ouvrières** au titre de la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE), iii) identifier des **opportunités de financement** des activités de protection ou de suivi dans les AMCP (via une participation d'entreprises privées au financement des AMCP, à la restauration des écosystèmes, au suivi scientifique de l'impact d'activités économiques sur les écosystèmes littoraux).

Annexe 1. Programme détaillé de la mission de terrain

Mission sur le genre dans les AMCP tunisiennes

Projet IMAP/MPA

Carine Pionetti, spécialiste Genre et Environnement

14 au 20 mai 2023

Date	Etape	Programme détaillé
14/05	Vol Marseille - Tunis	Préparation de la mission (finalisation de l'agenda détaillé avec Ahmed Benhmida)
15/05	Rencontres et séances de travail à Tunis	<u>Matin</u> : Réunion au SPA/RAC avec Atef Limam puis réunion avec Samia Boufares (APAL) et Nahla Ouini (lieu : bureau du SPA/RAC) <u>14h30 – 16h</u> : séance de travail sur les outils de collecte de données Genre avec Samia Boufares (APAL)
16/05	Collecte de données sur le genre concernant l'AMCP des Iles Kuriat (à Monastir)	<u>Matin</u> (à partir de 10h30) : échanges avec Ahmed Benhmida (APAL) et l'équipe de l'unité de co-gestion de l'AMP des Iles Kuriat (Notre Grand Bleu) <u>Après-midi</u> : Focus Group avec des femmes impliquées dans l'AMP (communautés de pêcheurs et/ou associations locales)
17/05	Collecte de données sur le genre concernant l'AMCP des Iles Kneiss (à Sfax)	<u>Matin</u> : Rencontre avec les membres de l'ACG à Sfax (entretiens / ateliers participatifs) et préparation pour l'atelier de l'après-midi <u>Après-midi</u> : Focus Group avec les femmes qui pratiquent la pêche à pied (atelier participatif de 3 heures si possible). Entretiens individuels avec une ou deux femmes leaders ou membres d'associations locales (compléments d'information)
18/05	Collecte de données sur le genre concernant l'AMCP des Iles Kerkennah	<u>Matin</u> : Rencontre avec les membres de l'unité de co-gestion (entretiens approfondis et préparation pour les ateliers participatifs) <u>Après-midi</u> : 2 Focus Group/ateliers participatifs – un avec un groupe de pêcheurs, un avec des femmes de pêcheurs (2h par atelier) et entretiens individuels (si nécessaire)
19/05	Collecte de données sur le genre concernant l'AMCP des Iles Kerkennah (suite)	<u>Matin</u> : Rencontre avec des représentants de la pêche maritime ou d'institutions locales (ex : le gestionnaire du port de pêche, la municipalité, les gardes-côtes...) <u>Après-midi</u> : Focus Group/atelier participatif avec des femmes membres d'associations locales, gérantes de restaurants ou autre activité économique en lien avec la mer
20/05	Bilan préliminaire de la mission	9h30 – 11h30: Entretien avec Zohra Bouguerra, sociologue tunisienne spécialiste des questions de genre Consolidation des notes, entretiens de suivi à distance